



L'ordre du jour a été adopté avec une modification dans l'ordre des sujets.

Le public n'a formulé aucune question.

DONNÉES SUR LE MOUVEMENT DES CLIENTÈLES

Le directeur général commente les données sur le mouvement des clientèles en attirant l'attention des administrateurs sur la hausse des signalements reçus et retenus. Un tableau comparatif qui présente la situation dans l'ensemble des centres jeunesse du Québec fait état d'une hausse des signalements un peu partout au Québec. Le directeur général souligne qu'il n'y a aucun délai d'attente. Par ailleurs, la légère baisse notée depuis quelque temps au regard du nombre de jeunes placés se poursuit. Enfin, le cumulatif des fugues, évasions et libertés illégales est inférieur à celui enregistré pour la même période l'an passé.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

L'analyse de la situation budgétaire a été effectuée par le comité de vérification sur les données disponibles au 4 décembre 2010. On constate que le cap est maintenu sur l'équilibre budgétaire au 31 mars 2011. Le travail rigoureux de suivi budgétaire effectué par l'ensemble des chefs de service et directeurs ainsi que la baisse des jeunes placés permettent à l'organisation de traverser cette période de compression. Cependant, le conseil est informé que la fluctuation de la clientèle n'est pas un élément récurrent et que nul ne peut prédire ce que seront les prochains mois à cet égard. La situation budgétaire demeure donc fragile et requiert une attention de tous les instants pour conserver certaines marges de manœuvre qui permettent de faire face aux imprévus.

MODIFICATIONS AU PLAN D'ORGANISATION

Deux modifications sont apportées au plan d'organisation. La première consiste en la création d'un poste de directeur adjoint à la directrice de la protection de la jeunesse / directrice provinciale (DPJ/DP). La personne qui occupera ce nouveau poste viendra appuyer la DPJ/DP dans l'exercice de ses responsabilités relatives à la protection des enfants tout en lui permettant d'exercer pleinement son rôle de représentation auprès des instances régionales et nationales.

La deuxième modification consiste en la transformation du poste de coordonnateur de l'implantation de l'offre de service en santé mentale à la DDPPAU en poste de chef de service à la DDPPAU. Rappelons que le poste de coordonnateur avait été créé pour une période de 3 ans. Les services en santé mentale étant maintenant bien implantés et offerts par les directions clientèles, ils seront pris en charge par celles-ci. Le poste transformé permettra à la DDPPAU de faire face à l'augmentation de ses mandats au regard du développement des pratiques, de la recherche, de l'enseignement, du transfert des connaissances et du RUIJ.

NOUVELLES DE LA FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC

Les dons recueillis à l'occasion de l'activité de valet-stationnement à Place Ste-Foy durant la période du 16 au 26 décembre totalisent près de 11 000 \$. La participation du personnel du CJQ-IU à ce succès est soulignée. Les administrateurs sont également informés que plusieurs nouveaux membres se sont joints au conseil d'administration de la Fondation pour pourvoir aux postes vacants. Ce renouvellement de l'équipe suscite une réflexion très constructive sur l'organisation et les projets de la Fondation.

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION aura lieu le 22 mars 2011 à 19 h.

Le prochain numéro de l'InfoCA paraîtra en mars 2011.

Le présent bulletin est produit par la Direction générale du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. Si vous désirez obtenir plus de renseignements concernant cette publication ou émettre des commentaires, composez le 418 661-6951, poste 1516.

